

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 29 (1891)
Heft: 15

Artikel: Consécration de l'église catholique de Lausanne
Autor: F.S.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-192287>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

rerait d'autres sentiments que ceux qui se rattachent aux glorieux souvenirs qu'elle rappelle ; d'autre impression que celle qu'on éprouve en face d'une œuvre d'art aussi admirable, et que nous pouvons déjà nous représenter d'après ce que nous en dit, avec tant de chaleur, M. le peintre Eugène Burnand : *On ne peut détacher les yeux de la tête de Tell, et plus on la contemple, plus on a le sentiment qu'on se trouve en présence de quelque chose de beau !*

Après la statue, disent des gens qui se croient bien informés, une autre surprise bien plus grande encore nous serait réservée : le don d'un million à la commune de Lausanne, par un généreux anonyme !

Ce qu'il y a de vrai ou de faux dans ce bruit, nous l'ignorons absolument ; mais, si telle chose devait nous arriver, nous supplions l'autorité compétente de prendre ses précautions en donnant à un avis ainsi conçu la plus grande publicité :

« La municipalité de Lausanne prie le généreux anonyme, qui vient de lui faire annoncer le don d'un million en faveur de la commune, de bien vouloir lui adresser, dans le plus bref délai, les pièces suivantes :

1° Son acte d'origine ;

2° Son acte de naissance ;

3° Un acte de bonnes mœurs délivré par le président de la commune où il est domicilié ;

4° Les papiers relatifs à la provenance de sa fortune, de celle de son père, et, si possible, de celle de son grand-père ;

5° La déclaration solennelle que les uns et les autres n'ont jamais joué aux petits chevaux.

» A défaut de ces renseignements, la commune de Lausanne aura le regret de refuser le don qui lui est offert. »

Avec de telles précautions, nous serions au moins parfaitement tranquilles.

L. M.

Consécration de l'église catholique de Lausanne.

La nomination de M. Déruaz à la haute dignité d'évêque du diocèse de Lausanne et Genève a fait beaucoup parler, depuis quelques semaines, de la paroisse à laquelle cet honorable prêtre a consacré une grande partie de sa carrière.

Nous croyons donc intéresser nos lecteurs en leur donnant le récit de l'inauguration de l'église catholique, il y a 57 ans bientôt. C'est, du reste, une cérémonie religieuse intéressante et très peu connue de nos populations protestantes.

Ce fut sous l'épiscopat de Mgr Pierre-Tobie Yenni, évêque de Lausanne et Genève, que fut édiflée et consacrée l'église actuelle. Cette consécration eut lieu le dernier dimanche de mai de l'année 1834.

La paroisse catholique était alors administrée par son conseil, composé de MM. de Malsabrier, Combette, Blanc, Depierre, Nègre et Croisat, sous la présidence du curé, M. le doyen Reidhaar, du canton de Zoug.

Elle avait pour sacristain M. Desgrandi, maître gypcier, et pour huissier, le père Monnet, vitrier.

L'école des garçons tenue par M. Lamadelaine, et celle des filles par Mme Marin Huit.

Mgr Yenni, sacré évêque en 1815 et mort en 1859, fut enterré dans le chœur de l'église de Notre-Dame, à Fribourg. Chose curieuse à remarquer, des faits exactement semblables à ceux qui ont précédé la nomination de Mgr Déruaz à l'épiscopat, se produisirent à l'occasion de celle de Mgr Yenni. On avait aussi affaire à diverses compétitions, patronnées par divers partis, qui cherchaient, chacun de son côté, à faire prévaloir le candidat de son choix. Le pape, fatigué de ces intrigues, fit alors rechercher s'il n'existait pas un prêtre du canton de Fribourg ayant fait ses études à Rome. On découvrit alors un modeste curé de village (près de Châtel-St-Denis), qui répondait au désir exprimé, et sur la personne duquel on avait les meilleurs renseignements. M. Yenni fut nommé.

La veille de la consécration de l'église catholique, ce prélat arriva de Fribourg dans sa voiture, et descendit à la cure, accompagné de M. l'abbé Gottofrey, vicaire général, et de M. Ch. Fontannaz, chancelier de l'Evêché.

Le dimanche matin, et selon le cérémonial prescrit, l'évêque officiant, assisté du clergé invité pour la circonstance, commence par faire le tour extérieur de l'édifice pour venir s'arrêter à la grande porte, qui est fermée, et où il heurte par trois fois.

Le gardien préposé à l'intérieur, qui est un prêtre, lui demande quel est l'objet de sa visite.

Il lui est répondu : « *Le Seigneur veut prendre possession de sa demeure* ».

Et la porte s'ouvre.

Il tombait depuis la veille une pluie telle que le chemin autour de l'église était impraticable et qu'on avait dû le recouvrir de planches.

Entré dans le temple, suivi de ses assistants, l'évêque répand d'abord l'eau bénite sur le parquet, dans le vestibule, où l'on allume un grand cierge. Puis il se dirige vers l'autel.

Après les prières d'introduction, il revêt la chappe et la mitre, et fait le tour de l'enceinte, en commençant par le côté droit, qui est celui de l'Evangile¹, s'arrêtant devant chaque pilier,

¹ Dans les temples catholiques, on nomme côté de l'Epître, le côté droit de l'autel et du chœur, et côté de l'Evangile, le côté gauche, c'est-à-dire celui où le prêtre lit l'Evangile.

sur lequel est peinte une croix de Jérusalem, éclairée d'un cierge. Il oint cette croix par trois fois avec le chrême (huile sainte), en prononçant les paroles sacramentelles.

Pendant cette cérémonie, on chante le *Veni Creator*.

Rentré à l'autel par le côté gauche, où il a accompli la même cérémonie, il consacre l'autel, la chaire et les fonds baptismaux, après quoi les six grands cierges de l'autel sont allumés.

Puis l'évêque monte en chaire et témoigne toute sa gratitude et celle de la communauté catholique aux autorités cantonales et communales, comme aussi à tous les bienfaiteurs qui ont contribué à l'érection du monument. Il rappelle les devoirs des fidèles dans un prône ayant pour texte : *Domus mea, Domus orationis* (ma maison est une maison de prières). Il quitte ensuite la chaire pour venir se placer sur un trône, dressé dans le chœur, à la droite de l'autel où, assisté de ses prêtres, il revêt les vêtements pour la célébration de la messe.

Les fonctions de maître des cérémonies étaient remplies par M. le doyen Aebi, curé de ville, à Fribourg.

L'évêque habillé, ainsi que ses assistants, une messe en musique commença, chantée par Mmes Bacon, Gogler, Mlles Martorelli et quelques amateurs, sous la direction de M. François Hoffmann.

Le Conseil d'Etat était représenté à la cérémonie par MM. H. Druey et Jaquet, de Morges ; la Municipalité par deux de ses membres.

On remarquait près de l'autel la présence de M. le comte Bagnoux, abbé de St-Maurice, et du chanoine Chervaz, son coadjuteur.

L'affluence du public était considérable, malgré le mauvais temps. A midi, il y eut un grand dîner à la cure et l'on chanta les Vêpres solennelles suivies du *Te Deum*, à 5 heures.

Le lendemain, il y eut Grand-Messe, à 9 heures, pour tous les bienfaiteurs de l'église.

Chaque année, la paroisse célèbre l'anniversaire de cette dédicace, le troisième dimanche du mois de mai.

F. S.

Lè dou gardabits.

Cein que vo vé marquâ, c'est oquie coumeint quiet on ne pao jamé comptâ su rein ; et bin dâi iâdzo on sè crâi dè preparâ oquie d'avanço po son pliési, et craque ! cein vo fâ faubon âo derrâi moimeint.

Canaque et Dzeiâiron étiont dou brâvo vilhio, dou bon z'amis, que restâvont pè Lozena, decoutè lè vilhiès casernes, et coumeint l'aviont prâo lizi et que saviont on bocon tsapouzi lo bou, s'étiont met dein la boula dè sè fabrequâ à tsacon onna bière, po l'avâi bin chêtse âo